

PROTOCOLE D'ACCORD

N/REF. 201606688

ENTRE :

Mr/Mme
ET
Mr/Mme

VEHICULE :

Marque
N° Série

Type

Année/nombre d'heures

Immatriculation

Il apparaît, au vu de **l'examen et conclusions contradictoires, opposables aux parties**, établies au terme de l'expertise réalisée en leur présence par M. Expert automobile, que ce véhicule présente :

Pour mettre fin au différend qui les oppose, les parties ont décidé de prendre les engagements suivants :

s'engage à

s'engage à

Le présent PROTOCOLE D'ACCORD que les parties s'engagent à exécuter dès régulation, **revêt l'autorité de la chose jugée en vertu des Articles 2044 et suivants du Code Civil.**

Dans cette affaire, les parties ayant sollicité de part et d'autres des concessions réciproques afin d'en terminer amiablement, acceptent cette transaction comme ferme et définitive. **Les parties déclarent renoncer irrévocablement à toute réclamation de quelque nature que ce soit, ainsi qu'à exercer une action quelconque concernant ce litige**, en vertu notamment de **l'art 2052 du code civil**, aux termes duquel la transaction a, entre les parties, l'autorité de la chose jugée.

En cas de défaillance de l'une des parties, l'autre pourra demander l'exécution du présent PROTOCOLE D'ACCORD devant le Tribunal compétent, après mise en demeure adressée par Lettre Recommandée avec accusé de réception restée infructueuse pendant 8 jours.

Fait à

Le

Nom et signature des Parties : (*)

Nom des Parties	Qualité	Signature *

* Précédée de la mention « lu et approuvé »